

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 339

Artikel: La gauche, la radio et la télévision
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lucidité

... Je vous demandais si vous aviez lu « Les Vivants et la Mort », de Jean Ziegler.

Je vous dois un aveu : je ne l'avais pas lu moi-même ! Seulement entendu son interview à Radio-Sottens, au cours de l'un de ces excellents « En questions » dont Jacques Bofford a le secret. Qui m'avait enthousiasmé. Je viens enfin de le recevoir (tout de suite épuisée, la première édition) et de me mettre à le lire...

Il passe mes espérances ! Concernant un livre atroce par beaucoup de côtés, je ne devrais pas écrire ça. Tant pis : il passe mes espérances, par sa générosité, par sa lucidité.

Tenez, ce paragraphe, le deuxième paragraphe de la première page, simplement ce deuxième paragraphe (passé le léger agacement du premier paragraphe, où l'on rencontre, c'est vrai, de ces expressions qui ont le don de faire grimper au mur mon ami Marc, telle que « l'événementialité infra-conceptuelle »...) :

« Je suis parti pour l'Afrique en 1961. J'y suis resté près de deux ans. Au Congo d'abord, puis au Burundi. Patrice Lumumba avait été assassiné le 17 janvier 1961. D'horribles massacres, des famines ravageaient alors le Congo. En moins de quatre ans, le pays perdit plus de deux de ses quatorze millions d'habitants... »

Encore un record de battu : j'en étais resté à la Guerre de Trente Ans, 1618-1648, qui voit la population de l'Allemagne passer de 15 millions à 3 millions.

« ... Les enfants des faubourgs de Kinshasa, couchés sur le flanc, torturés par la faim et que les déchets des restaurants luxueux de Kalina auraient suffi à nourrir, m'habiteront jusqu'à la fin de mes jours... »

(Moi habité par les visages lumineux de Martine et de Philippe, de Bernard et d'Anne...)

« ... les enfants noirs ne pouvaient pas pénétrer dans l'enclave blanche ; le mendicité même leur

était interdite. Je les ai vus refusant de mourir, se dresser sur leurs jambes. Fragiles, avec une démarche grotesque, comme des araignées géantes, debout ou à quatre pattes, appuyés les uns sur les autres, les plus grands portant ou traînant leurs frères plus petits, les enfants squelettiques des faubourgs avançaient vers les barbelés de Kalina. Au-delà de la barrière, les Gurkhas gardaient l'Hôtel Royal et le quartier blanc. Un Gurka leva sa mitraillette vers le ciel. Une salve partit. Les squelettes continuaient d'avancer. Arrivés à la barrière, la plupart s'effondrèrent. Ils restèrent couchés sur le flanc, les yeux grand ouverts, en une agonie qui, pour certains, devait durer des heures. D'autres, dans un ultime sursaut, se jetèrent contre les barbelés et y restèrent accrochés ; d'autres encore, retombèrent sur la piste, bras écartés et moururent. Leurs yeux, jusqu'à la fin des temps, me regarderont. »

* * *

A propos, il paraît qu'une vive polémique vient d'éclater dans nos « Lettres » vaudoises, au sujet du problème de l'érotisme...

J. C.

La gauche, la radio et la télévision

Trois thèses :

A. « La radio et la télévision sont actuellement les principaux distributeurs des informations, comme de la connaissance, et, par là, diffusent une idéologie à sens unique. Elles divisent les citoyens en deux camps : ceux qui reçoivent passivement les messages et ceux, très peu nombreux, qui les produisent. Il n'est pas question de mettre en cause ici l'honnêteté des réalisateurs et des techniciens qui font des efforts méritoires pour disposer d'une certaine autonomie de création, mais de dénoncer les impératifs auxquels ils doivent se soumettre. »

B. « Le développement technologique du câble ne se réduit pas à la réception de nombreuses chaînes, il permet de mettre en place une télévision radicalement différente de la télévision traditionnelle : la télévision communautaire qui donne à la démocratie locale et régionale les moyens dont elle ne peut être aujourd'hui privée. »

C. « Actuellement, la manière d'utiliser la radio et la télévision est conforme à la volonté et aux intérêts des couches dominantes de notre société et ne peut que renforcer les structures économiques et politiques en place, si bien que toute idée de changement et de progrès n'allant pas dans le sens des intérêts en question est bannie ou, tout au moins, présentée comme insolite. Une telle situation n'est pas conforme à la Constitution de 1848, laquelle assure l'expression démocratique des opinions. »

Un constat patent

Soit, en bref : la démocratisation de l'information est mise en échec par les structures des moyens de communication de masse ; l'avènement de la télévision communautaire en est à s'affirmer dans un vide juridique avant tout propice à des opérations commerciales fructueuses ; le contrôle démocratique de la radio et de la télévision échappe à la plus grande masse des consommateurs d'émissions. Un tel constat était devenu patent, au long des années, parmi les nombreux groupes qui, en Suisse romande notamment et particulièrement dans les rangs de la gauche démocratique, s'intéressent aux questions touchant de près ou de loin à l'audiovisuel.

Aujourd'hui, « sur l'initiative de quelques militants venant des principales organisations de gauche en Romandie (fédérations de l'Union syndicale suisse, Parti du travail, partis socialistes romands) des travaux ont été entrepris afin de mettre sur pied une association, regroupant toutes les forces populaires et devant permettre une défense efficace de leurs intérêts et de leurs droits contre les atteintes fréquentes qui leur sont faites par la

radio et la télévision ». C'est la naissance prévue pour bientôt, sur les thèses exposées plus haut, d'une Association romande pour une radio-télévision démocratique (Arted). Une organisation capable d'être tout à la fois un catalyseur des critiques et des aspirations des usagers des moyens de communication de masse, un lieu de rencontre des groupes spécialisés dans les problèmes de l'audiovisuel (qui travaillaient jusqu'ici chacun pour son compte), et aussi un instrument de formation du grand public souvent encore dépassé par l'importance de l'enjeu. Pour cela, un large consensus de la gauche paraît nécessaire.

Un groupe de pression supplémentaire aspirant à s'introduire, sous le couvert de la défense des intérêts du plus grand nombre, dans le ménage intérieur de la radio et de la télévision, dira-t-on peut-être... Certes, dans notre pays, après, il faut le dire, la majorité de nos voisins, qu'ils soient allemands, italiens, français ou suédois, se révé-

lent au grand jour des appétits politiques insatiables dans la sphère de la télévision particulièrement. On pense au « Club Hofer », stipendié outre-Sarine par les milieux de la haute finance et du patronat (des dizaines de milliers de francs par année, et bientôt une publication régulière rédigée par des journalistes professionnels), dont la mission est de mettre au pas la Société suisse de radio et de télévision selon des canons ultra-conservateurs.

Large mission

Dès l'abord, le projet d'Association romande pour une radio-télévision démocratique prend ses distances face à de telles menées : sa mission dépassera de loin celle d'un nouveau gendarme du petit écran et des ondes. S'il doit y avoir contrôle démocratique, ce sera par un éveil du public aux enjeux réels en question (l'Arted se propose d'abord d'agir « auprès des démocrates pour

éveiller leur conscience politique, pour les sensibiliser à la fonction sociale (politique) des moyens de communication de masse, pour les soutenir dans leur participation active à l'utilisation de ces moyens »). Une telle ambition n'a rien de commun avec la simple volonté de s'imposer aux producteurs d'émissions. Un pari pédagogique comme celui-là suppose du reste la mise sur pied d'un travail de formation et d'information : ce sera la création proposée d'une permanence romande, dotée notamment d'un matériel vidéo.

Il faut admettre que c'est dans la préservation stricte d'un équilibre entre ses activités de formation des téléspectateurs et des auditeurs, et celles tenant à l'examen critique des programmes, que l'Arted trouvera à la fois sa crédibilité et son efficacité ; à cette condition, elle ne deviendra pas un « Club Hofer romand de gauche » qui ne ferait que de tendre encore davantage le climat dans le petit monde de l'audiovisuel.

Pour châtrer la SSR

Beaucoup plus, pour l'instant, qu'en Suisse romande, se développe en Suisse alémanique un véritable réseau de groupements divers dont la principale ambition semble être de châtrer la télévision et la radio, jusqu'à les rendre incapables de susciter le moindre esprit critique dans le public.

Le chef du Département des communications et de l'énergie, Willy Ritschard, n'est-il pas allé jusqu'à déclarer dans une interview que ses spécialistes, à qui du reste l'ordre avait été donné de traiter toutes les plaintes de façon sérieuse et complète, étaient actuellement débordés de réclamations. Et Ritschard d'ajouter : « Souvent, j'ai l'impression que toutes les occasions sont bonnes pour faire usage du droit de plainte ; cela pourrait, je le crains, avoir à la longue un effet paralysant sur toutes les personnes concernées ; j'ose espérer que ce n'est pas là le but recherché. » Et de préciser encore : « J'ai, à l'occasion, l'im-

pression que ce n'est pas la SSR qui met en danger cette diversité des opinions, mais plutôt le public qui, de plus en plus — souvent téléguidé en cela par des représentants d'intérêts précis — trouve violemment à redire chaque fois qu'une opinion pas tout à fait conforme sort de la boîte. »

Déluge de plaintes

Et de fait, un épisode rocambolesque de cette petite guerre de la censure s'éclaircit actuellement peu à peu outre-Sarine. Après une émission consacrée, au milieu du mois d'octobre, sur le petit écran, aux comités de soldats, un véritable déluge de plaintes pour violation de la concession, comme on n'en avait pas encore vu malgré les nombreux précédents nés de l'affaire de Kaiser-augst, s'était abattu sur les bureaux des experts du Département des communications et de l'énergie et ceux des responsables de la SSR.

A l'examen, il s'avérait qu'après la dite émission, une publication officielle du Département mili-

taire fédéral avait critiqué violemment les auteurs de ce reportage d'actualité, et avait été jusqu'à désigner, en conclusion, les destinataires des plaintes qui s'imposaient, soit la SSR, le département de W. Ritschard et le Conseil fédéral, avec les adresses utiles...

D'avantage même, on pense avoir découvert, dans les milieux de la Télévision à Zurich, que non seulement la majorité des plaintes reçues ont été conçues, pour le fond, sur un seul schéma, mais qu'elles ont été dactylographiées par une même secrétaire qui s'est contentée, à chaque fois, de changer de machine...

Il est certain, les remarques de W. Ritschard le confirment, que faute d'un effort de formation du public, des manœuvres de ce genre sont destinées à se multiplier, suscitées de façon systématique par les milieux dont l'intérêt est au moins de paralyser les moyens d'information, en faisant fi des droits évidents des téléspectateurs et des auditeurs à l'indépendance des programmes proposés par la SSR.